Ville de Rivière-Rouge

Rivière-Rouge vous informe
Camping Sainte-Véronique

Le Camping Sainte-Véronique est sans conteste un joyau pour notre Ville, un moteur économique important, et plusieurs personnes, tout comme moi, y sont très attachées. C'est pourquoi l'annonce de la vente du camping, en janvier 2020, nous a tous surpris, voire choquée, puisqu'aucune consultation publique n'avait été faite en préalable de cette décision.

Personnellement, je vais m'en tenir à ce fait seulement, puisqu'il ne servirait à rien de revenir en arrière, il faut regarder aujourd'hui la réalité qui s'impose et travailler de façon positive pour le meilleur de notre ville. Ainsi, pour bien comprendre la décision du conseil, il est important de bien vous expliquer les tenants et aboutissants dans ce dossier.

Tout d'abord, une première offre d'achat a été acceptée par résolution le 6 janvier 2021. Depuis cette date, plusieurs négociations ont eu lieu, lesquelles ont été acceptées, par résolutions, par le précédent conseil. Lorsque nous avons pris connaissance de l'entièreté du dossier, nous avons constaté que la vente n'était toujours pas conclue et que les dernières négociations n'avaient pas été finalisées, compte tenu de la période électorale et du fait que les membres du précédent conseil n'avaient plus le droit de siéger, et ce, conformément à la loi.

Cependant, l'offre d'achat et plusieurs amendements ayant déjà été approuvés par résolutions et officiellement signés, l'acceptation des dernières négociations n'était qu'une formalité. Effectivement, le refus de vendre nous rendait passible de poursuites beaucoup trop dispendieuses pour la Ville, sans compter les frais d'avocats et le temps du personnel.

Aujourd'hui, je vous annonce donc que la vente du Camping Sainte-Véronique va se concrétiser. Nous avons procédé à l'approbation des dernières négociations lors de la séance extraordinaire du 26 janvier dernier. La signature chez le notaire devrait avoir lieu vers la fin février ou en début mars.

Le montant de la vente est de 1,6 M$ moins quelques compensations bien négociées et moins la commission de 6 % de l'agent d'immeuble. La Ville devra se garder un certain montant pour le remboursement des règlements d'emprunt lors de leurs prochaines échéances afin de régler toutes les dettes toujours actives dans ce dossier. Quoi qu'il en soit, nous vous assurons que le solde restant, près d'un million de dollars, sera investi en faveur du développement économique et autres projets à considérer en temps et lieu, majoritairement dans le secteur Sainte-Véronique, tout en tenant compte de l'ensemble de la collectivité.

De plus, conjointement à la vente du camping, une cession en emphytéose sera signée avec les acheteurs pour la gestion de la montagne. Il était déjà prévu que son accès demeurerait gratuit pour tous et qu'une précision a été apportée afin de permettre son accessibilité en toutes saisons. Ainsi, la population aura toujours l'opportunité de se rendre librement au belvédère et d'exercer librement la marche en forêt ou le sport de glisse sur neige, mais les motoneiges et les VTT seront désormais interdits. De plus, il est prévu qu'un comité conjoint (Ville-Acheteurs) soit créé afin d'assurer le suivi de ce bail et d'étudier chaque projet avant sa réalisation. Le tout doit se faire dans un esprit de collaboration et surtout être pourvu d'une orientation commune en ce qui a trait à la préservation de la montagne afin de correspondre aux objectifs et aux valeurs du conseil municipal.

En ce qui concerne **la marina au lac Tibériade**, comme mentionné dernièrement, ce projet avait déjà été retiré des négociations, et ce, dans l'objectif de préserver le lac et la plage publique contre les problèmes de myriophylle.

Par ailleurs, nous avons rencontré les acheteurs, et ce sont quatre investisseurs qui ont fait leurs preuves dans le monde des affaires. **Nous sommes persuadés qu'ils ont à cœur le développement du camping**, et par leur dynamisme et professionnalisme, ajouteront une distinction à la beauté de notre territoire en tenant compte de l'acceptabilité sociale du milieu. Leur vision à court ou moyen terme est d'offrir de l'hébergement quatre saisons en complémentarité du camping, ce qui est une bonne nouvelle pour notre économie! Ils ont mentionné diverses activités qu'ils souhaitent développer pour leur clientèle et notre communauté, le tout axé sur l'esprit communautaire, le partenariat et le respect de l'environnement.

À la lumière des explications reçues de notre personnel, et suite à la rencontre avec les acheteurs, je pense vraiment aujourd'hui que le conseil se rallie à cette décision et souhaite bonne chance aux futurs propriétaires du camping.

Denis Lacasse
Maire